

**COUP DE
GRIFFE**



S. STRANGI/LE FIGARO

**OLIVIER
SCHRAMECK**

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) préside par Olivier Schrameck, a retoqué la campagne *Chère future maman* diffusée par les chaînes TF1, M6, D8 et Canal+ à l'occasion de la Journée de la trisomie 21 le 21 mars. Le spot était notamment soutenu par la Fondation Jérôme Lejeune et visait « à lutter contre la discrimination et la stigmatisation » à l'encontre des handicapés. Selon les « sages », le message ne relevait pas de l'intérêt général.